

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Conclusion des Etats Généraux de l'Industrie

Marignane – Bouches-du-Rhône – Jeudi 4 mars 2010

Chère Christine LAGARDE, Cher Christian ESTROSI,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La France doit demeurer une grande nation industrielle. Elle le doit à son histoire, elle le doit à son économie, elle le doit à son peuple.

La France, avec la Grande Bretagne, a été pionnière de la révolution industrielle. Denis Papin, Nicéphore Niepce, Clément Ader, Gustave Eiffel, Marcel Dassault, nos grands inventeurs, nos capitaines d'industrie, et des milliers de familles d'ouvriers anonymes ont écrit de grandes pages de notre histoire de France et fondé la France industrielle.

J'ai la profonde conviction de l'importance de l'industrie pour une grande économie et tout particulièrement pour la France. Dans un monde d'échanges, un pays qui n'a pas d'industrie n'a rien à vendre et finit par s'appauvrir. Toutes les nations qui se développent aujourd'hui assoient leur croissance sur le développement industriel. L'industrie est le moteur qui entraîne après lui l'ensemble de l'économie : c'est elle qui gouverne l'accélération ou le ralentissement de la conjoncture, c'est elle qui suscite les gains de productivité et le progrès technique.

Lors de la réunion que j'ai tenue avec les partenaires sociaux le 1^{er} juillet dernier, il m'a été proposé d'organiser des états généraux de l'industrie. J'ai accepté cette proposition. Lorsque je me suis rendu sur le site de Faurecia, dans l'Orne, le 3 septembre, j'ai annoncé leur lancement parce qu'il était devenu urgent de reprendre à zéro la réflexion sur la situation de l'industrie dans notre pays.

Ces États généraux ont été une première. Jamais débat d'une telle ampleur n'avait été organisé. Jamais une réflexion d'ensemble n'avait embrassé l'industrie pour elle-même et pour ses besoins propres. Jamais le débat n'avait rassemblé, au-delà des fédérations industrielles, les syndicats, les économistes, les scientifiques, les élus. Jamais il n'avait ainsi mobilisé chaque région de France, au plus près du terrain et des réalités locales.

Je voulais que ce débat imprègne toute la société parce que l'industrie fait partie de toutes les grandes politiques publiques : politique agricole, politique de défense, politique de santé, politique énergétique, politique de l'emploi, politique étrangère, politique d'égalité des chances, politique environnementale.

Précisément parce que l'industrie est au croisement de tous ces enjeux, elle sert trop souvent de variable d'ajustement à toutes les autres politiques, si légitimes soient celles-ci par ailleurs. C'est pour conjurer ce risque qu'il faut à la France une véritable politique industrielle à opposer à la pression des autres enjeux de la société. Cela demande la volonté politique constante, dans tous les domaines, de défendre l'industrie. J'ai cette volonté parce que je suis convaincu que la France n'aura pas de croissance durable sans une industrie forte.

Les États généraux de l'industrie ont été un grand succès, dont je veux féliciter Christian ESTROSI, un succès qui a montré que les Français tenaient à leur industrie et voulaient participer à la réflexion. En moins de trois mois, 250 réunions, dans les 22 régions françaises et en Outre-mer ! Le comité national a mené une réflexion très approfondie, porté par l'élan de son président Jean-François DEHECQ, que je veux remercier pour tout ce qu'il continue à faire pour notre pays, ici, au FSI, ou chez Sanofi-Aventis.

La crise – comment le nier – a servi de déclencheur, parce qu'elle nous oblige à tout remettre à plat après les coups violents qu'elle a portés à nos usines. Mais les États généraux auraient sans pu et dû avoir lieu plus tôt, car l'industrie française souffrait déjà avant la crise. Elle n'a fait que mettre en relief les tendances profondes qui l'ont précédée de plusieurs années.

La France a commencé à se désindustrialiser massivement à partir de l'an 2000. Elle a perdu 500 000 emplois dans l'industrie depuis cette date. Aujourd'hui, l'industrie n'occupe plus que 13 % de la population active française contre 16 % il y a 10 ans. Nous sommes le grand pays européen le plus désindustrialisé : l'industrie produit 16 % de la valeur ajoutée française contre 23 % en Italie et 30 % en Allemagne.

Cette situation fragilise progressivement notre balance des paiements, ce qui atteindra un jour notre niveau de vie. En 2007, notre balance commerciale hors énergie est devenue déficitaire pour la première fois depuis 20 ans ! Et notre part dans les exportations européennes a baissé d'un quart depuis l'an 2000.

Je suis désolé d'asséner ces chiffres, mais ils sont implacables. Je vous demande de regarder la vérité en face : si la France perd son industrie aussi vite, plus vite que ses partenaires européens, ce n'est pas l'effet de la fatalité, c'est que notre pays a délibérément entravé pendant des années son propre développement industriel, avec les 35 heures, avec un taux de prélèvements sur les salaires unique en Europe, avec une accumulation de réglementations incontrôlée dans tous les domaines.

J'ai bien lu le diagnostic porté par les États généraux et la discussion d'aujourd'hui a confirmé mon sentiment.

Notre industrie **innove trop peu**, moins de 7 % de sa valeur ajoutée contre plus de 10 % dans tous les pays où l'industrie est forte, Allemagne, Suède ou Finlande.

Notre industrie **investit trop peu**. L'investissement industriel a baissé de 35 % entre 2001 et 2009. Avant la crise, en 2007, en haut du cycle, il avait déjà baissé de 14 %. L'investissement de l'industrie automobile en France a baissé tous les ans, sans exception, depuis 2001.

Si notre industrie innove et investit trop peu, c'est entre autres parce qu'elle ne dégagne pas de marges suffisantes : elles atteignent 29 % de la valeur ajoutée, contre 35 % en Allemagne.

Une industrie trop peu profitable, qui investit et innove trop peu, voilà le cercle vicieux dans lequel notre pays s'est engagé depuis 10 ans. Nous devons le briser avec la détermination la plus totale.

La politique économique que nous avons menée depuis 2007 suit une ligne parfaitement claire et très déterminée : la priorité absolue au redressement de l'industrie. C'est la première fois depuis longtemps. Nous avons patiemment effacé l'héritage de décennies de mesures anti-industrie, couronnées par les 35 heures. Nous avons pris en trois ans un ensemble cohérent et très puissant de mesures. Je crois que les États généraux l'ont reconnu, et j'en suis heureux.

Première mesure, le crédit impôt recherche à 30 %, dont les deux tiers vont à l'industrie. Grâce à cette mesure, les dépenses de R&D de l'industrie française n'ont pas baissé dans la crise.

Deuxième mesure, la suppression de la taxe professionnelle, dont plus de la moitié du bénéfice va à l'industrie et aux services aux entreprises. C'est une réduction de 2 Md€ par an de l'imposition de l'industrie.

Troisième mesure, ou plutôt ensemble de mesures, le soutien au financement en fonds propres des entreprises via le dispositif ISF PME, le fonds stratégique d'investissement et en quasi fonds propres via le FSI et Oséo.

Enfin, l'emprunt national va consacrer 6,5 Md€ spécifiquement à l'industrie, mais en réalité, via les autres actions, plus de 10 Md€ s'investiront dans l'industrie française, dans les grands démonstrateurs technologiques, dans les énergies vertes, l'automobile, l'aéronautique, le numérique, la santé, la chimie verte. L'effort de l'emprunt, parce qu'il est massif va permettre de franchir des barrières technologiques qui n'auraient pas cédé sous des efforts plus timides.

Je n'oublie pas non plus les pôles de compétitivité, lancés dès 2004, qui ont tissé dans chaque région des liens étroits entre l'entreprise, les universités et la recherche publique. Je crois aussi que l'autonomie des universités est une réforme qui profitera à long terme beaucoup à l'industrie. Quand nos universités deviennent des creusets qui attirent les meilleurs cerveaux du monde, elles lancent une dynamique d'innovation, elles, et l'industrie française en bénéficie massivement. Cette dynamique est aujourd'hui lancée : sans la nouvelle loi, jamais l'université Paris VII n'aurait pu attirer un prix Nobel américain, Georges SMOOT. Un pays qui attire les prix Nobel est un pays qui a un avenir industriel.

Les États généraux de l'industrie vont nous permettre de passer à une nouvelle étape du redressement industriel de la France.

Vos travaux ont mis sur la table les vrais problèmes. Pas seulement ceux qui sont faciles à régler, mais ceux qu'on aimerait oublier parce qu'on n'ose pas s'y attaquer. Nous ne pouvons plus nous permettre de fermer les yeux sur les vrais problèmes.

Les États généraux ont donc rappelé le sujet central des charges sociales françaises. Elles sont les plus lourdes d'Europe. Il faut être aveugle pour ne pas voir le lien entre ce niveau de charges et les difficultés de notre industrie. Tous les industriels frontaliers vous le diront, à la frontière suisse, allemande ou belge : de l'autre côté de la frontière, un même salarié gagne plus et coûte moins cher à son patron. Pourquoi les Mosellans travaillent-ils au Luxembourg, et non l'inverse ? Pourquoi les Savoyards travaillent-ils en Suisse, et non l'inverse ?

Nous avons, heureusement, les allègements de charges sociales. Mais ils profitent peu à l'industrie, parce que les salaires de l'industrie dépassent largement le SMIC. L'industrie manufacturière représente 21,2 % de la masse salariale mais ne reçoit que 14,7 % des allègements de charge. Ce sont donc les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale qui bénéficient le moins des allègements de charges.

Nous ne pouvons pas rester plus longtemps sourds à ces vérités qui dérangent. Le mode de financement de notre protection sociale est un sujet majeur sur lequel la réflexion va devoir se poursuivre et s'approfondir.

Je souhaite d'ailleurs, qu'une conférence nationale de l'industrie puisse se réunir régulièrement pour prolonger les travaux des États généraux. Nous avons besoin d'une instance qui rassemble les entreprises, les salariés, les filières et le Gouvernement à intervalles réguliers pour traiter spécifiquement les problèmes de l'industrie.

Je pense par exemple à l'emballlement de la machine réglementaire. Les administrations publiques aiment tellement s'occuper de l'industrie qu'elles lui inventent chaque jour de nouvelles contraintes. Pour de multiples raisons, toujours justes prises individuellement, chaque ministère accumule sur l'industrie des obligations toujours croissantes, dans tous les domaines. Le Gouvernement va donc lancer dès ce mois une mission d'examen du cadre réglementaire de l'industrie, qui proposera d'ici septembre 2010 un ensemble de mesures d'allègement et de simplification. Dans le cas précis des normes environnementales, nous allons d'ailleurs soutenir l'investissement des entreprises dans l'amélioration de leur outil de production grâce à 500 M€ issus de l'emprunt national. Ces sommes pourront aussi appuyer le lancement de produits particulièrement efficaces dans la réduction des émissions polluantes.

Nous créerons aussi une instance de réflexion stratégique et d'échange pour chaque grande filière. Qui peut nier l'utilité du travail approfondi mené en 2009 sur l'automobile ? Il faut créer un dialogue constructif entre constructeurs et sous-traitants, échanger sur la politique d'innovation, les compétences, l'organisation à l'exportation. Je demande donc à Christian ESTROSI, avec les grands acteurs de chaque filière, grandes entreprises, sous-traitants, pôles de compétitivité, de constituer et d'animer ces comités stratégiques. Le ministère de l'industrie doit être en mesure pour chaque filière de financer et de fournir des analyses précises. Lorsqu'un autre ministère suit la filière concernée, il copilotera le travail avec le ministère de l'industrie. La chimie, le logiciel, l'agroalimentaire, l'électronique sont autant d'exemples de filière aujourd'hui en attente d'une telle réflexion stratégique. Trois cents millions d'euros issus de l'emprunt national seront spécifiquement consacrés à investir dans cette politique de filières, selon des modalités à définir filière par filière, par exemple des fonds d'investissement spécifiques tels que ceux qui existent déjà dans l'automobile, l'aéronautique et les biotechnologies.

Je partage d'ailleurs une inquiétude exprimée par de nombreuses filières et PME lors des États généraux sur l'état des relations entre nos grands champions industriels et les PME. Dans les filières les plus performantes des pays voisins, la relation entre donneur d'ordre et sous-traitant est un partenariat de long terme, qui repose sur la confiance et l'innovation. Le donneur d'ordre ne se contente pas de faire pression sur les prix, il aide au contraire son sous-traitant à acquérir les méthodes et les outils nécessaires pour progresser, par exemple la robotisation, ou une nouvelle organisation du travail. La relation n'est pas le domaine exclusif de la direction des achats, mais implique très en amont les directions techniques. Je crains que les groupes français aient laissé leurs directions des achats se focaliser obsessionnellement sur le prix, avec un encouragement parfois ouvert à la délocalisation.

Nous devons faire évoluer les choses. Je ne crois pas que l'on y parviendra en alourdissant encore les réglementations. Je souhaite plutôt que le Gouvernement mette donc en place un médiateur de la sous-traitance sur le modèle du médiateur du crédit qui a réussi depuis sa création à résoudre au cas par cas tant de problèmes entre les banques et les entreprises qui n'auraient pas pu être résolus autrement.

Pour diffuser les bonnes pratiques, dresser une cartographie des éventuels abus, et veiller à la bonne application des chartes de bonnes pratiques mises en place par les filières.

Il travaillera bien sûr en réseau avec les médiateurs internes des grands groupes et la médiation du crédit. Je demande à Christine LAGARDE et Christian ESTROSI qu'il soit désigné dans le mois qui vient.

Nous ne pouvons pas aller au fond des problèmes de l'industrie sans faire évoluer la politique européenne. Je sais d'expérience que c'est très difficile : chaque pays a ses traditions, ses intérêts, ses avantages compétitifs. Mais d'autres ensembles, de taille continentale, la Chine, le Brésil, l'Inde, les États-Unis, ont une politique industrielle. Vus de Rio ou de Shanghai, les intérêts européens sont pleinement convergents, à nous de le réaliser et d'agir.

Je compte donc demander à Herman Von ROMPUY, président du Conseil européen, et à José Manuel BARROSO, président de la Commission européenne, de prendre enfin une initiative pour une véritable politique industrielle européenne.

Les temps sont mûrs. En quelques années, l'environnement mondial a profondément changé.

Là où l'Europe interdit le soutien aux industries exportatrices, ses concurrents asiatiques déploient des financements massifs, sur leur propre territoire comme sur les marchés mondiaux. Après avoir perdu la compétition des biens de consommation, l'Europe est aujourd'hui concurrencée sur les grands contrats.

Nous ne pouvons plus continuer à être la seule zone économique mondiale qui applique unilatéralement les préceptes du libre échange en parfaite méconnaissance du comportement de ses concurrents. Tous les grands pays exigent désormais dans chaque grand contrat la localisation sur leur territoire d'une part considérable de la production. Les Etats-Unis ont imposé qu'une part majoritaire des dépenses de leur plan de relance bénéficie à des entreprises américaines. La Chine n'accepte les technologies étrangères qu'après un audit si attentif qu'elles n'ont plus de secret pour le Gouvernement.

Si l'Europe est sincèrement pour le libre échange, elle ne doit pas accepter ces pratiques et se donner les moyens de faire respecter les règles. C'est une étrange manière de défendre les règles que de laisser les contourner sans réagir. En refusant d'agir, l'Europe encourage ses concurrents à biaiser les règles du commerce en faveur de leur industrie et au détriment de la nôtre. La meilleure situation pour tous serait bien sûr que les marchés soient ouverts de part et d'autre. Mais la pire situation pour l'Europe est celle où son marché est ouvert quand les autres lui sont fermés. Il faut donc renforcer l'arsenal anti-dumping de l'Europe et appliquer en matière de normes un principe général de réciprocité. Christine LAGARDE fera dans les trois mois qui viennent à la Commission européenne des propositions précises pour agir en ce sens.

La politique environnementale est un sujet majeur. L'Europe, à ce jour, est la seule grande zone économique à s'être dotée de règles contraignantes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Si elle est la seule à imposer cette charge à son industrie, elle n'aura bientôt plus d'industrie. Cela ne signifie pas qu'elle se privera d'acier, d'engrais ou de ciment. Mais l'acier, l'engrais et le ciment seront produits ailleurs, dans des conditions plus polluantes encore. Nous aurons délocalisé les émissions et importé du chômage. Nous devons donc faire payer le carbone aux importations quand elles proviennent de pays qui ne font pas d'efforts. Nous le ferons au même prix et aux mêmes conditions qu'à nos propres industries, dans le plus strict respect des règles de l'OMC. La proposition française est sur la table, elle est simple à appliquer.

Il faut enfin arriver à traiter correctement la question des changes. Lorsqu'un pays représente 10 % des exportations mondiales, il ne peut plus manipuler sa monnaie et en ignorer les conséquences sur l'économie de la planète. La Chine doit accepter les responsabilités qu'emporte son nouveau statut dans l'économie mondiale, et les Etats-Unis donner de la substance à leur discours sur le dollar fort. Nous avons besoin d'un nouveau Bretton Woods pour réguler le rôle des changes : je mettrai ce sujet au plus haut de l'ordre du jour du G20 que présidera la France l'année prochaine.

Dans l'attente de ces réformes structurelles, nous allons créer un outil immédiatement destiné à relocaliser la production industrielle en France : une prime à la relocalisation, sous la forme de 200 M€ d'avances remboursables financées par l'emprunt national.

La France doit enfin se réconcilier avec son industrie. J'en ai assez qu'on ne parle de l'industrie que pour sa pollution, ses accidents ou ses plans sociaux. L'industrie est la partie la plus concurrentielle et la plus internationale de notre économie. C'est le lieu de l'excellence, de l'invention, de la création, de l'esprit d'équipe.

Pour incarner la fierté industrielle, ressuscitons la marque France ! Pour une raison que j'ignore, elle n'existe plus que dans la filière alimentaire. Mais les consommateurs sont pourtant nombreux, qui voudraient pouvoir identifier les produits fabriqués en France. Ils y voient à juste titre une marque de qualité, de traçabilité, de fiabilité. Identifier une marque France, c'est aussi encourager tous ceux qui l'utilisent à la respecter et à la valoriser. Nos entreprises doivent être fières de produire en France et fières de l'afficher. Je souhaite donc qu'on définisse clairement les règles et les contrôles qui permettront de faire du « fabriqué en France » une marque homogène et reconnue par tous. Et je demande à nos entreprises, à commencer par les grandes entreprises dont l'Etat est actionnaire, d'utiliser cette marque. J'aimerais par exemple que nos grands constructeurs automobiles, qui ont bénéficié pendant la crise du soutien financier de l'Etat, identifient clairement grâce à cette marque leurs modèles produits en France.

Nous devons rendre à nos jeunes le goût de la technologie et la passion de l'industrie. Nous devons arracher une bonne fois pour toutes de l'inconscient national l'image de l'usine lieu d'exploitation, qui perdue un siècle après Zola en contradiction totale avec la réalité industrielle de la France de 2010.

Je propose donc qu'une semaine par an l'industrie aille à la rencontre de la jeunesse. Que les usines ouvrent leurs portes aux lycéens et que les industriels viennent dans les classes présenter leur métier, en lien avec les enseignements d'économie ou de technologie.

Organisons aussi la transmission du savoir entre la génération qui approchent de la retraite et celle qui se lance sur le marché du travail. Je propose qu'on mette en place un dispositif de tutorat seniors juniors, où les salariés expérimentés consacreront 20 % de leur temps de travail à la formation de jeunes dans les métiers en tension, avec le soutien des fonds de la formation professionnelle.

Il est temps que notre système de formation passe à la vitesse supérieure pour suivre une industrie en mutation permanente. Il faut raisonner à l'échelle de chaque bassin d'emploi, identifier les filières qui montent et les filières fragiles, et former les salariés pour passer des unes aux autres. C'est une demande forte des partenaires sociaux lors des États généraux, que je demande au Gouvernement de reprendre, car c'est la seule véritable garantie de sécurité de l'emploi.

L'État va aussi profondément revoir son rôle d'actionnaire des grandes entreprises industrielles. Pourquoi demeure-t-il actionnaire de ces entreprises si c'est pour exercer son rôle comme le ferait un fonds de pension ? Les choix industriels de ces grandes entreprises ont pour l'économie française une grande importance et doivent participer à une politique cohérente.

L'agence des participations de l'Etat a la charge des intérêts patrimoniaux de l'Etat, les suit avec un grand professionnalisme et joue un rôle absolument nécessaire. Mais l'Etat doit marier cette vision avec celle d'une filière et d'une stratégie industrielle. Cette stratégie doit bien sûr être portée par le ministre de l'industrie, mais aussi par tous les autres ministres qui ont la garde de grandes filières : l'énergie, la défense, la santé, l'agriculture, pour n'en citer que quelques-uns. L'Etat doit donc désormais être représenté dans toute entreprise dont il est actionnaire par au moins deux administrations : d'une part l'APE, d'autre part le ministère de l'industrie ou le ministère du secteur concerné.

Par ailleurs, je le dis à Christine LAGARDE et Christian ESTROSI qui m'ont fait ces propositions, je souhaite que le management de ces grandes entreprises vienne deux fois par an échanger avec son principal actionnaire sur sa stratégie, ses investissements, ses résultats. Il ne s'agit pas d'un simple

entretien mais d'une réunion de travail approfondie au niveau des ministres représentés au conseil d'administration et des présidents exécutifs des entreprises.

Il faut enfin mobiliser l'épargne des Français pour l'industrie. L'industrie a besoin d'argent patient, investi à long terme, pour financer l'investissement et l'innovation. Face à ce besoin, la fiscalité de l'épargne en France n'a aucune priorité stratégique claire. Il faut se demander si cela fait sens de soutenir de manière indiscriminée tous les types de placement ou s'il ne faut pas donner clairement la priorité à l'investissement productif. L'assurance-vie, par exemple, l'un des placements les mieux soutenus, s'investit à moins de 25 % dans les actions.

Je demande donc au Gouvernement de repenser en profondeur la fiscalité de l'épargne, pour la concentrer vers les placements longs en actions, qui permettront d'apporter à l'industrie les fonds propres dont elle a besoin. Cette réforme est devenue urgente, car les nouvelles normes de l'assurance vont détourner des actions une part considérable de l'épargne des Français, au risque d'assécher le financement de l'industrie.

Je demande à Christine LAGARDE d'ouvrir ce chantier pour proposer d'ici l'été un nouveau cadre fiscal qui encouragera clairement l'épargne à s'orienter vers le financement en fonds propres des entreprises. Elle intégrera bien sûr à la discussion les propositions des Etats généraux, comme celle d'un livret épargne industrie, qu'il faut étudier précisément. Sur ces sujets, très importants à mes yeux, nous sommes convenus lors de la réunion que j'ai tenue avec les partenaires sociaux le 15 février dernier, que nous examinerions ensemble les conclusions à tirer de ces travaux.

Je terminerai par l'innovation, dont j'ai peu parlé jusqu'à présent. N'y voyez pas une négligence : nous avons simplement considérablement agi pour soutenir l'innovation depuis six ans, avec les pôles de compétitivité, la réforme des universités, le crédit impôt recherche, Oséo et l'emprunt national. Nous avons construit un cadre cohérent et puissant, très avantageux. Nombreux sont ceux qui vont essayer en permanence de le remettre en cause. La priorité absolue doit donc être donnée à sa consolidation. Je le dis devant les représentants de la France industrielle : jamais je ne toucherai à la politique massive de soutien à l'innovation que j'ai construite depuis 2004.

Cela n'interdit pas, au demeurant, de la compléter à la marge. Deux mesures issues des États généraux m'apparaissent pertinentes. D'abord, réformer le cadre absurde d'imposition des revenus des brevets, qui encourage à les exploiter dans des filiales étrangères plutôt qu'en France. Ce genre d'aberration n'a pas lieu d'être. Ensuite, pérenniser pour les PME une mesure de crise, le remboursement anticipé du crédit impôt recherche. Ce remboursement anticipé n'était pas conçu pour être structurel, mais pour répondre à la crise aiguë de trésorerie des entreprises en 2009. Ceci dit, nous constatons aujourd'hui à quel point il a amplifié l'effet positif du CIR pour des petites entreprises en recherche permanente de trésorerie. Je vous annonce donc que nous pérenniserons le remboursement anticipé du crédit impôt recherche aux PME.

Nous n'avons pas résolu tous les problèmes de l'industrie à l'issue des États généraux. Mais tous ont été posés et aucun ne sera négligé. J'ai proposé aujourd'hui un certain nombre de mesures immédiates, que le Gouvernement, sous l'impulsion du Premier ministre, va mettre en œuvre avec la plus grande célérité : les filières, l'innovation, les compétences, la promotion de l'industrie. Nous allons aussi avancer sur les sujets les plus difficiles, l'Europe, le financement, les charges, la réglementation. Ces sujets demandent encore beaucoup de travail et de concertation : dans le meilleur des cas, quelques mois ; dans le pire des cas, quelques années.

Mais nous n'en abandonnerons aucun. Car j'ai été élu pour redresser l'industrie française, pour mener une politique industrielle, et jamais je ne changerai de cap. Je lis parfois des interrogations sur ma politique économique : est-elle libérale ? Est-elle interventionniste ? Protectionniste ? A ceux qui s'interrogent, je livre aujourd'hui un principe fondateur de toute la politique que j'ai voulu mener, dès avant 2007, et plus encore depuis : la priorité absolue donnée au redressement de l'industrie française. A ceux qui s'exclament contre les délocalisations, qui interpellent l'État, je réponds : Alstom, les

Chantiers de l'Atlantique, le FSI, le crédit impôt recherche, la taxe professionnelle, l'emprunt national, les États généraux de l'industrie. Depuis 40 ans, jamais un tel effort n'avait été entrepris pour l'industrie.

Je ne suis pas sûr que cela suffise, car la tâche est immense et la concurrence internationale bien plus dure qu'au temps du Général de Gaulle. Mais les États généraux ont dressé un grand programme d'action. Nous allons l'appliquer jusqu'au bout, et nous ne laisserons aucun sujet difficile sur le côté. Vous pouvez croire en ma détermination, comme je crois à la vôtre. Je vous remercie.